

PPU des Faubourgs

**Mémoire présenté à
l'Office de consultation
publique de Montréal**

**Étudiants de l'école
d'architecture de
l'Université de Montréal**
-
Groupe C

Laura Arnold
Marc-André Gosselin
Olivier Lauzon
Chloé Lévesque
Elysabeth Maisonneuve

Sous la supervision de

Anne Cormier
Frédéric Dubé
Georges Adamczyk
Christine Robitaille

LES PASSAGES PUBLICS

Thème : passages publics; mobilité urbaine et paysage urbain

À ce jour, le programme particulier d'urbanisme du Secteur des Faubourgs propose des intentions intéressantes en ce qui a trait aux passages publics dans les nouveaux développements immobiliers (p.60 PPU). À la page 117 de ce même document, il est signalé que les îlots privatisés comportent des passages qualifiés à titre de servitudes dont les largeurs y sont même déterminées à 9 mètres. Ces servitudes visent aussi par la stratégie d'intervention 11.3 (p.98) à empêcher les propriétaires des terrains concernés à ériger une construction hors sol sur les passages publics pour maintenir des vues avec le fleuve.

Toutefois, la largeur et l'interdiction d'y construire ne promettent pas l'animation et la qualité d'un passage public. Il demeure nécessaire de les définir davantage en termes d'ambiance pour les rendre plus conviviales pour les futurs habitant.e.s. La générosité spatiale est-elle assez grande pour favoriser la vie de quartier et les rencontres dans le voisinage ? De plus, ces passages publics seront-ils entièrement piétons en tout temps ?

A titre d'exemple, le récent développement immobilier Solano à l'ouest du Secteur des Faubourgs démontre l'importance que de tels passages demeurent publics afin de permettre le franchissement de ces vastes îlots. Effectivement, le passage piéton est accessible qu'aux résidents du complexe Solano et donc bloqués au public. Comment peut-on s'assurer que les passages publics dans les futurs développements immobiliers du Secteur des Faubourgs conservent réellement leurs intentions initiales afin de garantir un accès public.

Parallèlement, suite à l'avènement de la COVID-19, certaines rues commerciales, telles la rue Wellington et l'avenue du Mont-Royal, ont été piétonnisées pour la belle saison. Suite à cette période d'essai, la réception des Montréalais.e.s s'est avérée positive. De plus, dans le Plan de relance économique de Montréal, Une impulsion pour la métropole : agir maintenant, a été publié récemment le 1er

octobre 2020. La section 4.4 Des mesures de soutien immédiates à l'écosystème souligne l'importance de créer des espaces publics piétonnisés misant sur un aménagement et du mobilier urbain pour attirer les citoyen.ne.s et les visiteur.euse.s sur le territoire du centre-ville. De plus, le Plan de relance propose de piétonniser plusieurs rues comparables aux passages publics du PPU. Ces intentions ne seraient-elles pas intéressantes à déployer dans le Secteur des Faubourgs ?

Aménagements et usagers

Ainsi nous croyons qu'il serait pertinent de réfléchir aux passages urbains sous différents angles afin de les considérer à titre d'éléments clés dans le futur développement du secteur des Faubourgs. Pour ce faire certaines lignes directrices permettent d'envisager un cadre d'action privilégiant l'appropriation collective grâce à des aménagements hétérogènes, diversifiés et innovants .

Dans cette optique la variété de modèles d'aménagement devrait être réglementée afin de notamment définir davantage le caractère de ces nouveaux espaces civiques. Cette variété des aménagements se doit de comprendre une répartition équitable entre les espaces végétalisés et minéralisés afin de permettre d'éventuelles utilisations non déterminées. De plus, ces nouveaux espaces s'offrent à titre d'extension du domaine privé et devront prendre en considération la variété des futurs types d'usagers. Dans cet optique, les aménagements devront aussi prendre en considération la cohabitation entre d'éventuels pistes cyclables, espaces réservé aux piétons et circulation automobile autorisée. Ces passages urbains devront aussi comprendre une multitude d'équipements publics afin d'inciter à leur utilisation; (stations de vélo, bancs, tables et aires de jeux,...).

Principes afin de guider la réalisation des futurs passages publics :

- l'équilibre entre les différents usages;
- la cohabitation des usagers;
- l'engagement de la communauté;
- l'omniprésence de la verdure.

Précédents d'aménagements publics

À titre d'exemple, de nombreuses interventions urbaines permettent de saisir le potentiel de l'appropriation collective de la voirie urbaine. Ces exemples tous réalisés avec de le soutien de la Ville de Montréal démontrent l'importance de l'implication municipale dans la création de ces nouveaux aménagements civiques.

Place Shamrock, La Petite-Patrie

De par son implantation entre le marché Jean-Talon et le boulevard Saint-Laurent, la Place Shamrock est naturellement achalandée et favorise les rencontres. Ce projet est un exemple d'une multitude d'aménagements transitoires au fil des saisons; mobiliers urbains démontables et traitements au sol ludiques. Ces interventions transitoires font désormais place à de nouveaux aménagements pérennisés grâce à la création de larges trottoirs minéralisés et d'espaces végétalisés combiné à l'intégration de mobiliers publics.

Réseau des ruelles vertes

L'exemple des nombreux projets de ruelles vertes permet de démontrer le potentiel des passages publics a titre de bien collectif. En effet, la réappropriation de ces espaces autrefois utilitaires offre aujourd'hui de nombreuses opportunités afin d'embellir ces espaces par leurs aménagements et végétalisation afin d'animer les lieux, de tisser des liens entre voisins tout en en sécurisant les déplacements. Image: Ruelle verte La petite Pologne, Quartier Sainte-Marie

Rue Dijon, Montréal Nord

La piétonnisation de la rue de Dijon offre un nouveau lieu de rencontre ludique et coloré a même un quartier habité par un nombre élevé de familles. Les nouveaux usages transitoires permettent de créer un pont entre deux écoles et le parc Le Carignan. Le projet permet de rehausser la qualité de vie de ses résidents en sécurisant les rues, en embellissant le secteur, en adoptant des mesures pour contrer les îlots de chaleur et en bonifiant l'accessibilité aux transports actifs.





La rue Shamrock

Crédit photo : @Thierry du Bois



La ruelle verte La petite Pologne

Crédit photo : Société écocitoyenne de Montréal



La rue de Dijon

Crédit photo : Mélanie Dusseault, photographe

Propositions d'aménagements

En complément, notre mémoire sur les passages publics est illustré par trois gabarits d'aménagements réalisés dans le cadre de réflexions universitaires sur l'avenir du secteur des Faubourgs;

A

Passage d'accès; fonctionnalité et appropriation variée

Des passages mixtes permettent le partage entre piéton et véhicule. Des zones de débarcadères sont aménagées afin d'ordonner la rue, et d'optimiser l'expérience des usagers.

B

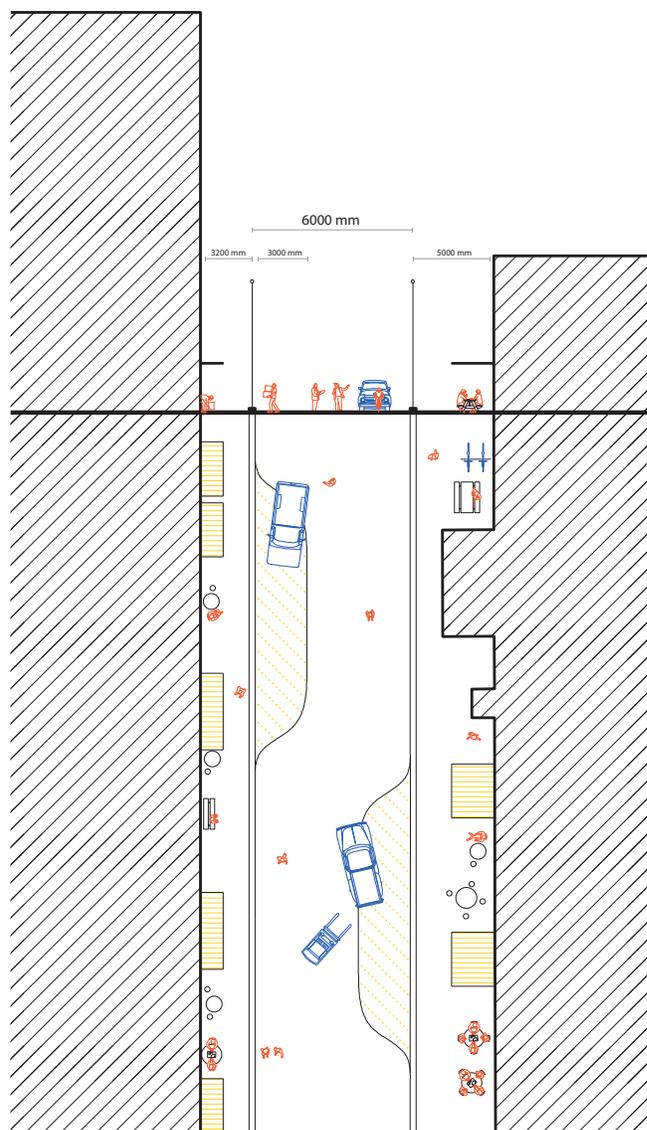
Passage minéral; appropriation citoyenne

Des passages développés en collaboration avec les citadins et la ville permettant une personnalisation du quartier.

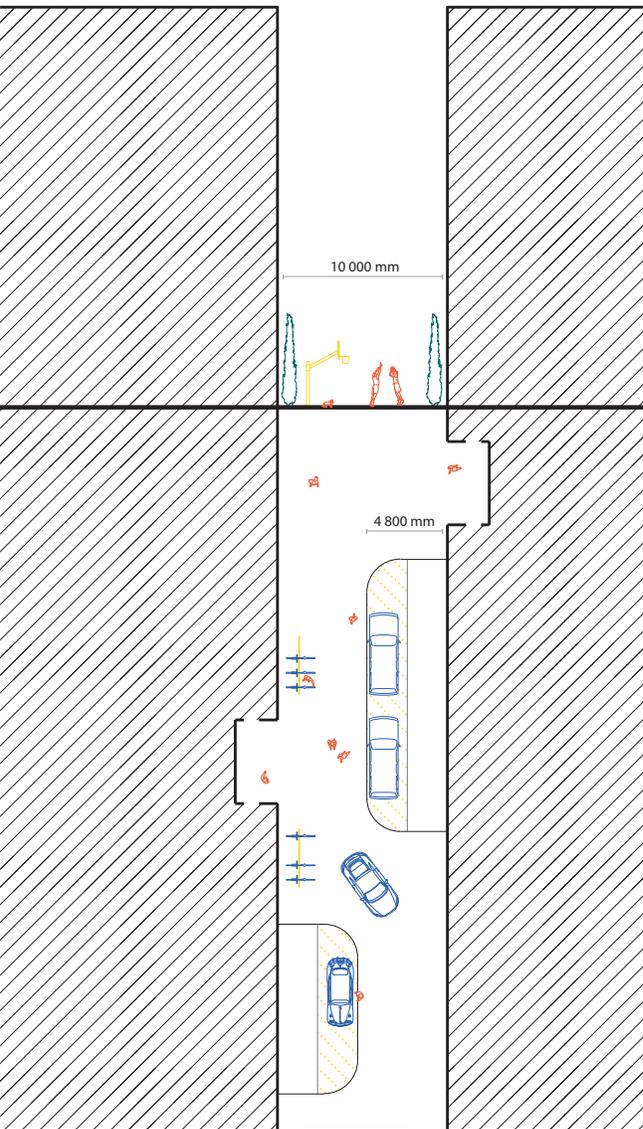
C

Passage minéral partiellement végétalisé; appropriation culturelle, citoyenne et événementielle

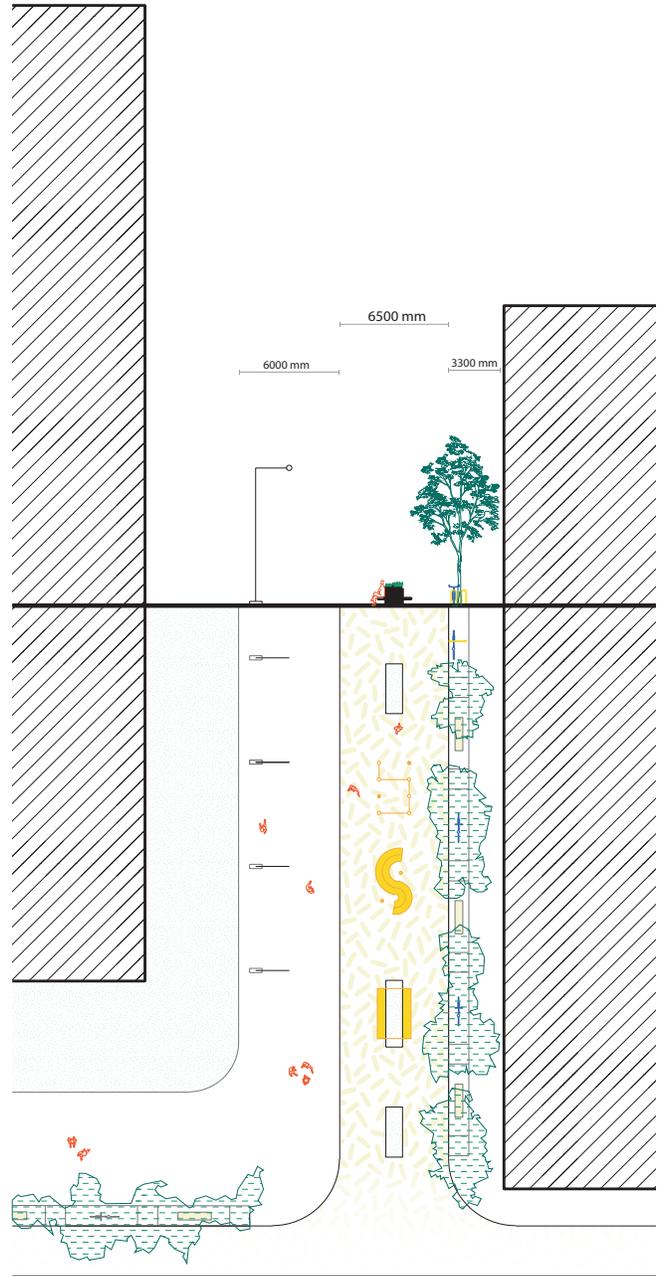
Des passages polyvalents qui viennent donner un caractère plus intime au quartier tout en assurant une variété d'usages grâce à des aménagements minimaux.



A



B



C

CONCLUSION

Il est ainsi primordial de considérer l'importance de ces passages publics et la mise en oeuvre de démarches municipales dans la réalisation de ces aménagements. En effet, ces nouveaux espaces civiques auront un impact direct sur la qualité du milieu de vie des futurs usagers et résidents des quartiers limitrophes. Une réflexion devrait donc être amorcée en amont afin de pouvoir anticiper et assurer la création d'un quartier riche et durable.

D'autres exemples nous permettent de bien imaginer le potentiel des atmosphères des futurs passages publics. Cette fois-ci nous faisons référence à notre propre travail élaboré à l'école d'architecture de l'Université de Montréal.

Afin d'assurer la pérennité et l'animation des passages, nous suggérons la mise en place de processus afin de réaliser des lieux vivants et propices à une éventuelle appropriation collective. Nous croyons donc que différents mécanismes offriraient à la communauté du Centre-Sud une meilleure démocratisation de la voirie, notamment par l'entremise de concours, de consultations publiques, d'un plan particulier ou encore d'installations transitoires.

Ces différents processus mèneront à l'élaboration des possibilités plurielles quant à l'aménagement d'espaces de qualité tout en approfondissant les réflexions sur les différentes composantes qui caractérisent les futurs passages publics.

En effet, les passages sont des biens publics qui tissent des liens entre les citoyens et assure la vitalité d'un quartier résidentiel animé. Dans le même ordre d'idées, nous questionnons la qualification des passages publics à titre de servitudes. La ville ne devrait-elle pas avoir une totale prise en charge des passages publics afin de se donner les moyens d'assurer une vie de quartier riche et dynamique pour les citoyens ?

BIBLIOGRAPHIE

Articles

Boutros, M. (2019, 18 mars). Le modèle des ÉcoQuartiers : une « utopie réaliste ». *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/societe/550081/le-modele-des-ecoquartiers-une-utopie-realiste>

Radio-Canada. (2019, 12 décembre). L'administration Plante rêve de transformer la rue Notre-Dame. *Radio-Canada*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1431290/administration-plant-transformer-rue-notre-dame?fbclid=IwAR25N0Bu8ANA1lw6PwOAW3Jvu2pEgrTPXmFCBIXtdJdfP2Ly5H11zXWtnXS>

Rapports et publications gouvernementales

National Association of City Transportation Officials. (2016). *Urban Street Design*. <https://nacto.org/publication/urban-street-design-guide/streets/>

National Association of City Transportation Officials. (2019). *Blueprint for Autonomous Urbanism Second Edition*. <https://nacto.org/wp-content/uploads/2019/07/Blueprint-Presentation-9.9.19.pdf>

Office de Consultation Publique de Montréal. (2020, mars) Programme particulier d'urbanisme (PPU) des Faubourgs. https://ocpm.qc.ca/sites/ocpm.qc.ca/files/pdf/P109/3-1_ppu_des_faubourgs_vf2_web.pdf

Mémoires et thèses

Savard, A. (2012). *Le développement de quartiers durables dans les municipalités du Québec*. [Essai de maîtrise, Université de Sherbrooke]. Centre universitaire de formation en environnement. https://www.usherbrooke.ca/environnement/fileadmin/sites/environnement/documents/Essais2012/Savard_M_18-07-2012_pdf

Pages Web

Claude Cormier + Associés. (2004). *Belvédère inversé au pied du Mont Royal*. https://www.claudecormier.com/projet/echangeur-du-parcdes-pins/?fbclid=IwAR3RSXzno-y5feocTLLze3uJMWkx5gSmDuX_ykaNAAj-6vHuzbkrls2F80w